

Informations de base	
<p><b>2015/2823(DEA)</b> DEA - Procédure d'acte délégué</p> <p>Critères permettant d'établir le niveau des corrections financières et d'appliquer des corrections financières forfaitaires</p> <p>Complétant <a href="#">2011/0380(COD)</a></p> <p><b>Subject</b> 3.15.17 Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP)</p>	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur

Portail de documentation			
<b>Commission Européenne</b>			
Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base non législatif	<a href="#">C(2015)04833</a>	25/08/2015	